REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2000-128 DU 13 MARS 2000

Chargeant Monsieur NATA Théophile, Ministre du Développement Rural de l'intérim de Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 10 au 19 mars 2000.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- **Vu** La Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu Le Décret n° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Pendant la période d'absence de Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Monsieur NATA Théophile, Ministre du Développement Rural est chargé de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 10 au 19 mars 2000.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 Mars 2000

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

<u>Ampliations</u>: PR 6-AN 4-CS 2-CES 2-HAAC 2-MFE-MF 4-SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.